

Image not found or type unknown



Licenciement periode d'essaie

Par **blow06**, le **11/10/2011** à **14:31**

Bonjour,

je M'appelle Mehdi, j'ai 22 ans , j'ai effectuer un contrat de professionnalisation en 2 ans, suite a cette formation j'ai obtenu mon CAP pendant c'est 2 ans .je Me déplacer avec mon véhicule ni carburant fourni heure supplémentaire jamais payer
a la fin de mon contrat il décide de me faire un CDI avec une période d'essais de 2 mois et aujourd'hui il me dit que c terminer
a sachant qu'il ma fais bocou de promesse qu'il a jamais retenu meme pour les prime d'emploi j'aimerais savoir si je peux l'envoyer devant les prud'hommes